



Bulletin Officiel

Publié en application de l'article 31 de la loi n° 94-117 du 14 Novembre 1994

N° 2855 — Jeudi 24 Mai 2007

— 12^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

AVIS DES SOCIETES

RESOLUTIONS ADOPTEES

STRATEGIE ACTIONS SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable

Régie par la Loi N° 88- 92 du 2 Août 1988 telle que modifiée

par la Loi N° 2001-83 du 24 juillet 2001 et les textes subséquents

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR L'AGO DU 21 MAI 2007

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2006, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2006 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

DEUXIEME RESOLUTION :

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 14,421 Dinars. La mise en paiement des dividendes se fera à partir du 28/05/2007.

Le reliquat provenant des arrondis est intégré au capital social.

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation

Cette résolution a été adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

AVIS DES SOCIETES (Suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV PLUS

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Autorisation du ministère des finances du 2 Avril 1993 - RC : B 19314 1999

Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 MAI 2007

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2006, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2006 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2006 à la valeur liquidative.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

2007 - AS - 475

— *** —

TUNISIE SICAV

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Autorisation du ministère des finances du 5 mars 1992 - RC : B 19313 1999

Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

RESOLUTIONS ADOPTEES PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 MAI 2007

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2006, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2006 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'incorporer le résultat distribuable de l'exercice 2006 à la valeur liquidative.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Troisième résolution

Suite à la démission de Monsieur Hédi Ben Chérif, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Hatem SAIGHI en tant qu'administrateur pour la période restante du mandat de son prédécesseur.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés

2007 - AS - 476

AVIS DES SOCIETES (Suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

SICAV ENTREPRISE

Société d'Investissement à Capital Variable régie par la loi 2001-83 du 24 juillet 2001

Agrément du Conseil du Marché Financier N°04-2005 du 16 Février 2005 RC : B 2420662005

Siège social:17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

**RESOLUTIONS ADOPTEES PAR
L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE
DU 18 MAI 2007**

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir pris connaissance des rapports du conseil d'administration et du commissaire aux comptes pour l'exercice 2006, les approuve dans leur intégralité ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2006 tels qu'ils lui ont été présentés.

En conséquence, elle donne quitus entier et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration pour leur gestion.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Deuxième résolution

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale Ordinaire décide la distribution de l'intégralité des sommes distribuables.

En conséquence, la somme à distribuer par action s'élève à 4,142 Dinars. La mise en paiement des dividendes se fera le Vendredi 25 Mai 2007.

Le reliquat provenant des arrondis est intégré au capital social.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire confère au porteur d'une copie ou d'un extrait du procès verbal de la présente Assemblée tous pouvoirs pour effectuer tous dépôts et remplir toutes formalités de publication légale ou de régularisation.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité des actionnaires présents ou représentés.

2007 - AS - 477

RESOLUTIONS ADOPTEES

**SOCIETE IMMOBILIERE ET DE PARTICIPATIONS
- SIMPAR -**

Siège social : 14, rue Masmouda 1082 Tunis

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 14 mai 2007, la Société Immobilière et de Participations - SIMPAR- publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- LES RESOLUTIONS ADOPTEES

PREMIERE RESOLUTION :

L'Assemblée Générale après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration, du rapport du Commissaire aux comptes et les explications complémentaires fournies, approuve le rapport du Conseil d'Administration dans son intégralité ainsi que les états financiers de l'exercice clos au 31 Décembre 2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

DEUXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale prend acte du rapport spécial établi par le Commissaire aux comptes conformément aux dispositions des articles 200 et 475 du Code des Sociétés Commerciales.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

TROISIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale donne quitus entier, définitif et sans réserve aux membres du Conseil d'Administration de leur gestion au 31 Décembre 2006.

Cette résolution est adoptée à la majorité

RESOLUTIONS ADOPTÉES - SIMPAR - (Suite)**QUATRIEME RESOLUTION :**

Sur proposition du Conseil d'Administration, l'Assemblée Générale approuve la répartition des bénéfices ci-après :

- Bénéfice de l'exercice	3.241.669,288 D
- Résultats reportés	1.710.820,032 D
Total à répartir	4.952.489,320 D
- Dividende (27 %) de 3.000.000 D	810.000,000 D
1er reliquat	4.142.489,320 D
- Réinvestissements exonérés	500.000,000 D
- Réserves extraordinaires	1.500.000,000 D
2ème reliquat	2.142.489,320 D
- Fonds social	50.000,000 D
3ème reliquat	2.092.489,320 D
- Résultats reportés 2006	2.092.489,320 D
	0

Les dividendes de l'exercice 2006 sont ainsi fixés à 1,350 Dinar par action de nominal 5 Dinars.

Ce montant sera mis en paiement à partir du 1 juin 2007 auprès des intermédiaires en Bourse concernés pour les Actionnaires déposants et aux caisses de la Société pour les autres.

Par ailleurs, l'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter au compte "Réserves Extraordinaires", les réinvestissements exonérés devenus disponibles au 31 Décembre 2006, pour un montant de 100.000 Dinars.

Cette résolution est adoptée à la majorité

CINQUIEME RESOLUTION :

Conformément aux dispositions de l'article 18 des statuts, le mandat d'Administrateur de la STB, la STIA, la SIVIA et de Monsieur Mohamed ACHOUR sont arrivés à échéance.

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de renouveler le mandat d'Administrateur de la STB, la STIA, la SIVIA et de Monsieur Mohamed ACHOUR pour une nouvelle période de trois ans. Ce mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale Ordinaire qui statuera sur les comptes de l'exercice 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SIXIEME RESOLUTION :

L'Assemblée Générale Ordinaire décide de reconduire au titre de l'exercice 2006 l'enveloppe des jetons de présence allouée aux Administrateurs au titre de l'exercice précédent et de fixer celle du comité permanent d'Audit à Mille Cinq Cent Dinars nets par membre.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

SEPTIEME RESOLUTION :

Conformément aux dispositions de l'article 13 ter du code des sociétés commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire décide de nommer Monsieur Moncef BOUSENOUGA ZAMOURI (F.M.B.Z.-KPMG) entant que deuxième commissaire aux comptes au titre des exercices 2007-2008 et 2009.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

HUITIEME RESOLUTION :

Conformément aux dispositions de l'article 471 du Code des Sociétés Commerciales, l'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu la lecture du rapport du Conseil d'Administration et du rapport du Commissaire aux comptes relatifs aux comptes consolidés du Groupe SIMPAR approuve ces comptes.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

NEUVIEME RESOLUTION :

En application des dispositions de l'article 19 de la loi n°94-117 du 14 Novembre 1994, portant réorganisation du marché financier, tel que modifié par l'article 7 de la loi 99-92 du 17 Août 1999, l'Assemblée Générale Ordinaire renouvelle pour une année l'autorisation de rachat par la SIMPAR d'une partie des actions constituant son capital social en vue de réguler leurs cours sur le marché.

Elle délègue au Conseil d'Administration le pouvoir de fixer le prix maximum d'achat et minimum de revente, le nombre maximum d'actions à acquérir et le délai dans lequel l'acquisition doit être effectuée.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTÉES - SIMPAR - (Suite)

II – LE BILAN APRES AFFECTATION DU RESULTAT COMPTABLE

(Exprimé en Dinars)

ACTIFS	MONTANTS	CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS	MONTANTS
ACTIFS NON COURANTS		CAPITAUX PROPRES	
Actifs immobilisés		-Capital social	3.000.000,000
-Immobilisations incorporelles	11.041,945	-Réserves	8.339.196,713
-Amortissements	(3.741,851)	-Autres capitaux propres	5.129.990,000
	7.300,094	-Résultats reportés	2.092.489,320
-Immobilisations corporelles	2.623.018,397	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES APRES AFFECTATION	18.561.676,033
-Amortissements	(802.427,069)		
	1.820.591,328	PASSIFS	
-Titres de participations	8.583.685,193	Passifs non courants	
-Provisions	(528.517,044)	-Emprunts	6.975.038,666
	8.055.168,149	-Provisions	349.405,627
-Autres immobilisations financières	86.915,000	Total des passifs non courants	7.324.444,293
Total des actifs immobilisés	9.969.974,571	Passifs courants	
TOTAL DES ACTIFS NON COURANTS	9.969.974,571	-Fournisseurs et comptes rattachés	1.721.382,008
ACTIFS COURANTS		-Autres passifs courants	11.646.287,196
-Stocks	22.796.821,638	Total des passifs courants	13.367.669,204
-Clients et comptes rattachés	1.809.787,863		
-Autres actifs courants	2.245.337,616	TOTAL DES PASSIFS	20.692.113,497
-Placements et autres actifs financiers	1.352.946,037		
-Liquidités et équivalents de liquidités	1.078.921,805	TOTAL DES CAPITAUX PROPRES ET DES PASSIFS	39.253.789,530
TOTAL DES ACTIFS COURANTS	29.283.814,959		
TOTAL DES ACTIFS	39.253.789,530		

III – L'ETAT D'EVOLUTION DES CAPITAUX PROPRES

(En Dinars)

	Capital social	Réserves légales	Réserves extraordinaires	Réserves pour fonds social	Avoirs des actionnaires	Primes d'émission	Réserves pour réinvestissements exercées	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total
Solde au 31/12/2005	3 000 000,000	300 000,000	5 528 339,000	237 523,425	-15 111,448	3 000 000,000	1 434 985,000	1 661 882,525	1 708 827,507	16 956 556,009
Affectation approuvée par l'AGO du 26/04/2006			500 000,000	50 000,000			360 000,000	798 827,507	-1 708 827,507	0,000
Dividendes versés sur le bénéfice de l'exercice 2005								-750 000,000		-750 000,000
Réinvestissements examinés devenus disponibles au 31/12/2005			154 995,000				-154 995,000			0,000
Variation du compte réserves pour fonds social au 31/12/2006				-22 207,385						-22 207,385
Variation du compte avoirs des actionnaires au 31/12/2006					45 658,121					45 658,121
Bénéfice de l'exercice 2006									3 241 669,298	3 241 669,298
Solde au 31/12/2006	3 000 000,000	300 000,000	6 189 334,000	265 316,040	30 546,673	3 000 000,000	1 629 980,000	1 710 820,032	3 241 669,298	19 371 676,033
Affectation approuvée par l'AGO du 14/05/2007			1 500 000,000	50 000,000			500 000,000	1 191 669,298	-3 241 669,298	0,000
Réinvestissements examinés devenus disponibles au 31/12/2006			100 000,000				-100 000,000			0,000
Dividendes à verser sur le bénéfice de l'exercice 2006								-810 000,000		-810 000,000
Solde au 31/12/2006 (après affectation du résultat)	3 000 000,000	300 000,000	7 789 334,000	315 316,040	30 546,673	3 000 000,000	2 029 980,000	2 092 489,320	0,000	18 561 676,033

AVIS DES SOCIETES (Suite)

RESOLUTIONS ADOPTEES

SOCIETE AL JAZIRA DE TRANSPORT ET DE TOURISQUE

Siège social : Zone Touristique Sidi Mahrez - Djerba -

Suite à la réunion de son l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 12 mai 2007, la Société Al Jazira de Transport et de Tourisme publie ci-dessous :

Les résolutions adoptées,
Le Bilan après affectation du résultat comptable,
L'état d'évolution des capitaux propres.

I- Résolutions adoptées :

Première résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport du Conseil d'Administration sur les comptes de l'exercice 2006 et du rapport général du Commissaire aux Comptes, relatif à ce même exercice, approuve le rapport du Conseil d'Administration ainsi que les états financiers arrêtés au 31/12/2006.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire, après avoir entendu lecture du rapport spécial du Commissaire aux Comptes sur l'exercice 2006, en prend acte dans son intégralité.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire donne aux administrateurs quitus entier et sans réserve de leur gestion pour l'exercice 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire décide d'affecter le bénéfice distribuable de l'exercice 2006 d'un montant de 1.571.884,324 D comme suit :

Bénéfice de l'exercice 2006		1.571.884,324
Report à nouveau		<u>1.416.917,950</u>
	Total	2.988.802,274
Réserve Légale		<u>149.440,114</u>
	1 ^{ème} reliquat	2.839.362,160
Réserve pour réinvestissement exonéré		<u>509.000,000</u>
	2 ^{ème} reliquat	<u>2.330.362,160</u>
Dividende (10% du capital social)		<u>700.000,000</u>
	3 ^{ème} reliquat	1.630.362,160
Report à nouveau 2006		<u>1.630.362,160</u>
	4 ^{ème} reliquat	0

Elle décide en conséquence de fixer le dividende de l'année 2006 à 0,500 Dinar (10%) net par action.

La mise en paiement du dividende s'effectuera à compter du 14/05/2007.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Cinquième résolution

L'Assemblée Générale Ordinaire fixe le montant de l'enveloppe annuelle des jetons de présence au titre de l'exercice 2006 au même montant que celui servi au titre de l'exercice 2005.

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

Sixième résolution

L'assemblée Générale Ordinaire approuve les droits de vote des actionnaires présents ou représentés à l'assemblée générale ordinaire du 12 mai 2007.

	Nombre d'actions ordinaire détenues	%	Nombre de droits de vote détenus	%
Monsieur Ezzedine EL KADHI	812 772	58,05	909 102	74,80
Monsieur Abdelmajid EL CADHI	173 073	12,36	185 540	15,26
Groupe Doghri (SEPCM)	27 772	1,98	101 550	8,35
Nombre d'actionnaires détenant directement ou indirectement moins de 5% de doit de vote : 12 actionnaires soit 19070 actions				
Total de droits de vote			1215262	

Cette résolution est adoptée à l'unanimité

RESOLUTIONS ADOPTEES - AL JAZIRA - (Suite)

II- Le Bilan après affectation du résultat comptable

BILAN APRES AFFECTATION

Exprimé en dinars

		Au 31 Décembre	
		2006	2005
Actifs			
Immobilisations corporelles	Net	10 643 689	10 121 005
Immobilisations financières		2 327 701	1 322 486
Autres actifs non courants		102 897	36 270
Total des actifs non courants		13 074 286	11 479 761
Stocks		183 239	204 627
Clients et comptes rattachés		317 206	17 813
Autres actifs courants		4 265	3 257 782
Placements et autres actifs financiers		4 769 653	2 279 404
Liquidités et équivalents de liquidités		106 082	751 692
Total des actifs courants		5 380 445	6 511 317
Total des actifs		18 454 731	17 991 078

BILAN APRES AFFECTATION

	Au 31 Décembre	
	2006	2005
Capitaux propres et Passifs		
Capital social	7 000 000	7 000 000
Réserves	2 506 301	1 847 861
Autres capitaux propres	974 795	974 795
Résultats reportés	1 630 362	1 416 918
Total des Capitaux propres après affectation	12 111 458	11 239 574
Passifs		
<u>PASSIFS NON COURANTS</u>		
Emprunts	3 513 333	4 415 556
<u>PASSIFS COURANTS</u>		
Fournisseurs et comptes rattachés	480 117	156 283
Autres passifs courants	1 447 601	1 277 443
Passifs financiers	902 222	902 222
Total des capitaux propres et des passifs	18 454 731	17 991 078

III-L'état d'évolution des capitaux propres (en dinars)

LIBELLES	Capital	Réserve légale	Réserve facultative	Réserve à Rég. spécial	Réserve pour réinvestis.exo	Réserve de réévaluation	Résultats reportés	Résultat net de l'exercice	Total	
Soldes au 31/12/2006 avant affectation	7 000 000	295 480	462 000	302 381	788 000	974 795	1 416 918	1 571 884	12 811 458	
Réserve légale		149 440						-149 440	0	
Réserve pour réinvestissement exonéré					509 000			-509 000	0	
Résultats reportés							213 444	-213 444	0	
Dividendes à distribuer sur exercice 2006								-700 000	-700 000	
Soldes au 31/12/2007 après affectation du résultat										
A.G.O. du 12 mai 2007	7 000 000	444 920	462 000	302 381	1 297 000	974 795	0	1 630 362	0	12 111 458

ASSEMBLEES GENERALES

AVIS DES SOCIETES (Suite)

ARAB TUNISIAN LEASE

Siège Social : Ennour Building Centre Urbain Nord El Mahrajène - 1082 Tunis -

La société ARAB TUNISIAN LEASE porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **jeudi 31 mai 2007**, à l'hôtel DIPLOMAT sis à l'Avenue Hédi Chaker- Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant :

*** En Assemblée Générale Ordinaire, à 10h00 :**

1. Lecture et approbation des rapports du conseil d'administration et des commissaires aux comptes relatifs à l'exercice clos le 31/12/2006;
2. Approbation des états financiers de l'exercice 2006 ;
3. Quitus aux membres du conseil d'administration ;
4. Affectation des résultats de l'exercice 2006 ;
5. Autorisation d'émission d'emprunt(s) obligataire(s)

*** En Assemblée Générale Extraordinaire, à 11h 00 :**

1. Mise à jour des statuts de la société ;
2. Réduction de la valeur nominale de l'action.

2007 - AS - 462

— *** —

ARAB INTERNATIONAL LEASE

Siège Social : 11, rue Hédi Nouira, 1001 Tunis -

La société Arab International Lease porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **6 juin 2007 à 11H 30**, au siège social de la société, 11, rue Hédi Nouira, Tunis, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

1. Examen et approbation du rapport d'activité relatif à l'exercice 2006 ;
2. Lecture des rapports général et spécial des commissaires aux comptes ;
3. Examen et approbation des états financiers relatifs à l'exercice 2006 ;
4. Quitus aux administrateurs ;
5. Affectation des résultats de l'exercice 2006 ;
6. Emission d'un emprunt obligataire.

2007 - AS - 463

— *** —

**PALM BEACH HOTELS TUNISIA
- PBHT -**

Siège Social : 59, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis -

La Société Palm Beach Hôtels Tunisia - PBHT- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **samedi 16 juin 2007 à 9 H**, à l'hôtel Palm Beach Hammamet, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2006 ;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2006;
- 3- Approbation du bilan et de l'état de résultat de l'exercice 2006 ;
- 4- Affectation du résultat ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Nomination d'un deuxième Commissaire aux Comptes;
- 7- Validation des décisions du conseil d'administration ;
- 8- Questions diverses.

2007 - AS - 439

— *** —

**INTERNATIONAL TOURISM INVESTMENT
- SICAF- ITI SICAF-**

Siège Social : 59, avenue Habib Bourguiba - 1000 Tunis -

La Société International Tourism Investment -SICAF- porte à la connaissance de ses actionnaires que son Assemblée Générale Ordinaire se tiendra le **samedi 16 juin 2007 à 10 H**, à l'hôtel Palm Beach Hammamet, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

- 1- Lecture du rapport du conseil d'administration sur la gestion de l'exercice 2006 ;
- 2- Lecture des rapports général et spécial du commissaire aux comptes relatifs à l'exercice 2006;
- 3- Approbation du bilan et de l'état de résultat de l'exercice 2006 ;
- 4- Affectation du résultat ;
- 5- Quitus aux administrateurs ;
- 6- Renouvellement des mandats des administrateurs ;
- 7- Renouvellement du mandat du commissaire aux comptes ;
- 8- Questions diverses.

2007 - AS - 440

ASSEMBLEES GENERALES

AVIS DES SOCIETES (Suite)

**COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE
REASSURANCES TUNISO-EUROPEENNE
- CARTE -**

Siège social : 12, Av Habib YHAMEUR 1069 Tunis -

La Compagnie d'Assurances et de Réassurances Tuniso-Européenne CARTE porte à la connaissance de ses actionnaires que ses Assemblées Générales Ordinaire et Extraordinaire se tiendront le **mardi 29 mai 2007**, au siège de la société, à l'effet de délibérer sur l'ordre du jour suivant:

En Assemblée Générale Ordinaire à 9H :

1. Lecture du rapport du Conseil d'Administration sur l'exercice 2006;
2. Lecture des rapports des commissaires aux comptes sur l'exercice 2006 ;
3. Approbation, s'il y a lieu, des états financiers arrêtés au 31 décembre 2006;
4. Affectation du résultat de l'exercice 2006 ;
5. Quitus aux administrateurs pour la gestion 2006 ;
6. Questions diverses.

En Assemblée Générale Extraordinaire à 10H :

1. Mise à jour des statuts de la société et amendement de certains articles en conséquences ;
2. Questions diverses.

2007 - AS - 461

AVIS

COURBE DES TAUX DU 24 MAI 2007

Code ISIN	Taux du marché monétaire au jour le jour et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication)[1]	Taux interpolé	Valeur (ped de coupon)
	Taux du marché monétaire au jour le jour	5,313%		
TN0008002131	BTCT 52 semaines 12/06/2007		5,326%	
TN0008000150	BTA 3 ANS " 5,625 % 14 juillet 2007 "		5,349%	1 000,197
TN0008002149	BTCT 52 semaines 31/07/2007		5,361%	
TN0008002156	BTCT 52 semaines 11/09/2007		5,391%	
TN0008002164	BTCT 52 semaines 09/10/2007		5,411%	
TN0008002172	BTCT 52 semaines 13/11/2007		5,436%	
TN0008002180	BTCT 52 semaines 11/12/2007		5,457%	
TN0008002198	BTCT 52 semaines 08/01/2008		5,477%	
TN0008002206	BTCT 52 semaines 26/02/2008		5,512%	
TN0008002214	BTCT 52 semaines 08/04/2008	5,542%		
TN0008000226	BTCT 52 semaines 27/05/2008	5,517%		
TN0008000135	BTA 5 ans " 6,75% 11 juin 2008 "		5,525%	1 011,927
TN0008000028	BTA 10 ans " 6,5% 10 Mars 2009 "		5,678%	1 013,214
TN0008000044	BTA 10 ans " 6,75% 12 Avril 2010 "		5,901%	1 021,572
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		6,295%	987,487
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"	6,618%		972,960
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		6,662%	1 044,558
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		6,683%	1 085,986
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		6,734%	1 014,831
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016	6,880%		
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"	7,183%		973,949

[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :
 Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
 Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

DESIGNATION DES OPCVM	GESTIONNAIRE	DATE DE DETACHEMENT DU DERNIER DIVIDENDE	VALEUR		PLUS OU MOINS VALUE	
			LIQUIDATIVE du 23/05/2007	LIQUIDATIVE du 24/05/2007	DEPUIS LE 31/12/2006 EN DINARS	EN %
SICAV OBLIGATAIRES						
TUNISIE SICAV	Tunisie Valeurs	*S.C	118,426	118,440	1,744	1,49%
SICAV RENDEMENT	SBT	30/03/2007	101,281	101,292	*** 1,536	1,48%
ALYSSA SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	100,299	100,308	*** 1,427	1,38%
AMEN PREMIERE SICAV	Amen Invest	26/03/2007	102,376	102,387	*** 1,647	1,57%
PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA Capitaux	16/04/2007	101,812	101,824	*** 1,854	1,77%
SICAV TRESOR	BIAT Asset Management	18/04/2007	102,000	102,013	*** 1,917	1,83%
SICAV L'EPARGNANT	STB Manager	21/05/2007	100,631	100,642	*** 1,711	1,66%
SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB BH	14/05/2007	100,738	100,749	*** 1,670	1,62%
INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	12/04/2007	103,489	103,500	*** 1,623	1,53%
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	22/05/2007	102,301	102,312	*** 1,784	1,70%
SANADETT SICAV	AFC	21/05/2007	105,392	105,403	*** 1,795	1,66%
SUD OBLIGATAIRE SICAV	Sud Invest	14/05/2007	101,659	101,671	*** 1,744	1,67%
GENERALE OBLIG-SICAV	CGI	26/04/2007	101,197	101,207	*** 1,726	1,66%
MILLENIUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	31/05/2006	108,104	108,115	2,199	2,08%
CAP OBLIGATAIRE SICAV	COFIB Capital Finances	10/04/2007	101,895	101,906	*** 1,781	1,71%
FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	18/04/2007	103,278	103,290	*** 1,732	1,64%
SICAV AXIS TRESORERIE	AXIS Gestion	08/05/2006	108,065	108,077	1,782	1,68%
SICAV ENTREPRISE	Tunisie Valeurs	26/05/2006	105,856	105,866	1,678	1,61%
AMEN TRESOR SICAV	Amen Invest	29/03/2007	102,611	102,623	*** 1,707	1,63%
SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	FPG	-	104,882	104,895	0,507	0,49%
TUNISO EMIRATIE SICAV	Auto Gérée	-	101,322	101,331	0,184	0,18%
FCP OBLIGATAIRES						
FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	*S.C	** 1,076	1,077	0,018	1,70%
FCP SALAMETT CAP	AFC	*S.C	10,118	10,119	0,119	1,19%
FCP SALAMETT PLUS	AFC	-	10,136	10,137	0,137	1,37%
SICAV MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
SICAV PLUS	Tunisie Valeurs	*S.C	38,990	38,994	0,605	1,58%
SICAV AMEN	Amen Invest	*S.C	28,171	28,174	0,492	1,78%
SICAV BNA	BNA Capitaux	16/04/2007	76,398	76,232	*** 2,808	3,76%
SUD VALEURS SICAV	Sud Invest	31/05/2006	86,346	86,310	6,881	8,66%
SICAV PLACEMENTS	Sud Invest	31/05/2006	888,880	888,476	68,646	8,37%
SICAV L'INVESTISSEUR	STB Manager	18/05/2007	66,987	66,933	*** 2,847	4,32%
SICAV PROSPERITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	99,746	99,758	*** 1,668	1,62%
ARABIA SICAV	AFC	21/05/2007	57,262	57,038	*** 1,482	2,60%
SICAV BH PLACEMENT	SIFIB BH	14/05/2007	47,794	47,748	*** 3,187	6,95%
SICAV AVENIR	STB Manager	24/05/2007	50,378	48,886	*** 1,343	2,74%
UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	91,023	90,972	*** 0,960	1,04%
UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	87,034	86,865	*** 5,825	7,01%
SICAV SECURITY	COFIB Capital Finances	10/04/2007	12,366	12,353	*** 0,574	4,71%
UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI Finance	25/04/2007	66,713	66,493	*** 5,240	8,40%
SICAV CROISSANCE	SBT	30/03/2007	163,999	163,671	*** 16,898	11,28%
SICAV OPPORTUNITY	BIAT Asset Management	18/04/2007	110,858	110,842	*** 2,216	1,97%
STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART Asset Management	-	1 230,821	1 227,237	91,436	8,05%
FCP MIXTES (OBLIGATIONS + ACTIONS)						
FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS Gestion	-	** 1 415,076	1 417,075	115,702	8,89%
MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 134,875	131,045	*** 2,002	1,53%
MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 122,297	120,425	*** 2,872	2,41%
MAC EPARGNANT FCP	MAC SA	21/05/2007	** 116,992	113,941	*** 3,013	2,65%
FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	*S.C	** 1,406	1,397	0,142	11,31%
FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	*S.C	** 1,282	1,278	0,092	7,76%
MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	21/05/2007	** 9 728,246	9 432,491	*** -573,091	-5,63%
FCP IRADETT 20	AFC	-	10,144	10,134	0,134	1,34%
FCP IRADETT 50	AFC	-	10,099	10,093	0,093	0,93%
FCP IRADETT 100	AFC	-	10,265	10,254	0,254	2,54%
FCP IRADETT CEA	AFC	-	10,125	10,105	0,105	1,05%
FCP BIAT EPARGNE ACTIONS	BIAT Asset Management	-	** 101,218	100,752	0,752	0,75%
FCP BNAC PROGRES	BNA Capitaux	-	** 99,677	99,971	-0,029	-0,03%
FCP BNAC CONFIANCE	BNA Capitaux	-	** 99,406	99,773	-0,227	-0,23%

* S.C. :SICAV de type Capitalisation des dividendes distribués

** V.L. Calculée hebdomadairement

*** Plus ou moins value ajustée en fonction

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHE FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**

Abt annuel : 50,300 dinars - Prix unitaire : 0,250 dinar

Etranger : Frais d'expédition en sus

Tirage : 550 exemplaires

La Présidente du CMF :

Mme Zeineb Guellouz

**IMPRIMERIE
du**

CMF

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS